COMITÉ DE DÉFENSE des porteurs d'obligations 5% de la Cie. des Chemins de fer du

NORD DE SAO-PAULO

Telephone: Louvre 26.63 Siège du comité : Paris (9^e) 18. Rue des Pyramides.

29 AOUT 1914.

Messieurs L. Behrens & Sohne
Banquiers

HAMBOURG.

Messieurs.

Je vous écris au nom du Comité de défense des Porteurs d'obligations 5% de la Compagnie des Chemins de fer du Nord de São Paulo, actuellement en faillite, de même qu'au nom des deux banques émettrices de ces obligations; la Banque Allard & Ce. et la Banque Transatlantique.

Je vous envoie cette lettre en double exemplaire par l'intermédiaire de MM. Pictet & Ce. de Genève et Gebroeders Boissevain d'Amsterdam, priant ces Maisons, situées en pays neutres, de vouloir bien vous la transmettre; il est possible qu'elle soit interceptée avant de leur parvenir; je suppose cependant que, dans ce cas, les autorités françaises après en avoir pris lecture et au besoin aprés avoir fait une enquête à Paris, jugeront bon de la laisser suivre son cours; puisqu'il s'agit de la défense de Trente millions de francs de capitaux français placés dans les dites obligations et que, pour la défense de ces capitaux, il est nécessaire que des arrangements inter-

viennent, _avec, _d'une part les représentants des dits obligataires en France (c.à.d. leur Comité de défense et les banques émettrices) et de l'autre votre Maison qui est au Brésil le représentant légal des dits obligataires.

Je vous rappelle (et visé également en ce faisant le cas où ma lettre serait interceptée) que la composition du Comité de défense est la suivante :

Président: M. Julien Decrais ancien Ministre Plénipotentiaire de France au Brésil, Administrateur des Chemins de fer de São Paulo Rio Grande et du Port de Rio Grande do Sul.

- Délégué : M. P. Deleuze, Administrateur-délégué de la Banque Française des États-Unis et de l'Amérique du Sud;
 - M. A. Ebray ancien Ministre Résident, ancien Consul Général de France à New York;
 - M. Guien, de la Maison V. Guion & Ce., Président du Syndicat des Banquiers et Changeurs.
 - M. Lacourt, de la Maison Théry Lefebvre Lacourt & Ce. de St. Quentin.
 - M. J. A. Cristin, Administrateur de la Banque Française des États Unis et de l'Amerique du Sud.

En conséquence de ce qui précède, je vous serais très obligé si vous vouliez bien me faire savoir par l'intermédiaire de vos
correspondants en pays neutres, si M. de Rotte est toujours à son
poste de Liquidateur délégué de la Compagnie des Chemins de fer du
Nord de São Paulo à São Paulo ou s'il a été obligé de quitter ce poste
et de rentrer en Belgique, par suite de la mobilisations belge.

Dans le cas où M. de Rotte aurait du rentrer, j'espère que vous voudrez bien mettre les moyens dont vous disposez comme représentants légaux des obligataires au Brésil à la disposition du Comité pour que celui-ci puisse lui faire nommer un successeur, à désigner d'accord avec la Banque Allard & Ce. & la Banque Transatlantique.

Dans le cas où M. de Rotte serait demeuré à son poste, il me semble également qu'il serait préférable, étant donné la guerre survenue entre nos deux pays que la direction active des intérets des obligataires de cette Compagnie exclusivement français passe entre les mains de leurs représentants français.

Si, comme je le crois, vous êtes d'accord avec moi sur ce point, je vous serais obligé de vouloir bien me le faire savoir et donner les instructions à M. de Rotte pour qu'à l'avenir il adresse ses communications au Comité et qu'il se considère comme le représentant du Comité et exécute ses instructions.

Veuillez agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

(assignado) P. Deleuze

Délégué du Comité de défense.

P.S. Je puis vous indiquer qu'à la requête du Président de notre Comité, M. Decrais ancien Ministre de France au Brésil, des instructions ont été envoyées par le Ministère des Affaires Etrangères au Ministre de France au Brésil le priant de suivre l'affaire pour notre compte et d'apuyer l'action de M. de Rotte lorsque celui-ci le demanderait.

Je n'ai pu communiquer avec votre représentant M. Straus, ayant

appris que celui-ci étant de nationalité allemande avait du quitter Paris dès la mobilisation française.